

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Département de l'AUBE

Circonscription Troyes - Nogent-sur-Seine

SCRUTIN DU 18 NOVEMBRE 1962

Chers Concitoyens,

Le Centre Républicain des Indépendants et Paysans de l'Aube m'a désigné comme candidat aux élections législatives du 18 novembre, dans votre circonscription.

Inutile, entre nous, de faire les présentations d'usage, ou les promesses électorales.

Vous me connaissez tous :

J'ai toujours suivi droit mon chemin, face au nazisme pendant la guerre, face au communisme ou à la dictature.

Tout candidat se doit cependant de présenter un programme. Je le ferai en quelques points :

— Droit à l'existence, dans une nation moderne, des classes moyennes, des petites et moyennes entreprises, des exploitations familiales.

— Sécurité et expansion des forces économiques du Pays, Industrie et Agriculture, avec la double parité des prix et de la garantie sociale.

— Protection du commerçant et de l'artisan libres en face des monopoles de fait.

— Respect des forces spirituelles et morales, et des libertés essentielles de presse, d'enseignement et de conscience.

— Libre organisation professionnelle, syndicale et mutualiste.

— Politique de la jeunesse, faite d'expansion, de possibilités d'études, de garanties d'avenir.

— Retraite décente pour nos vieux.

— Application loyale du rapport constant pour les Anciens Combattants, Veuves de Guerre, Ascendants et Orphelins.

— Intégration des Français d'Algérie dans la vie nationale, et indemnisation de leurs pertes.

— Respect de la Constitution, et de la légalité républicaine.

— La paix, enfin, par l'unité économique et politique de l'Europe, et par le renforcement de l'alliance atlantique.

Mais sur le plan local, des problèmes concrets et urgents se posent : constructions scolaires, adductions d'eau, remembrement, maintien et implantation d'entreprises, aménagement de la Seine, etc...

Mon suppléant, **Fernand GODIER**, agriculteur, conseiller général, ancien combattant, ancien prisonnier de guerre, me secondera dans cette action.

T.S.V.P.

Pas question de revenir en arrière, ni de courir à l'aventure !

Il faut maintenant réconcilier les Français et refaire l'Unité Nationale.

Je crois à l'avenir d'une démocratie moderne et libre, avec un exécutif fort et stable, avec un Parlement qui contrôle, avec une Justice Indépendante.

VIVE LA CIRCONSCRIPTION TROYES-NOGENT !
VIVE LA REPUBLIQUE !
VIVE LA FRANCE !

MUTTER André

AVOCAT A LA COUR.
CANDIDAT RÉPUBLICAIN, INDÉPENDANT PAYSAN.
ANCIEN MINISTRE.
COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR.
COMMANDEUR DU MÉRITE COMBATTANT.
CROIX DE GUERRE.
ROSETTE DE LA RÉSISTANCE.
CROIX DU COMBATTANT VOLONTAIRE.

Vu : Le Candidat.

André MUTTER

André MUTTER naît à TROYES le 11 novembre 1901 d'une famille très modeste. Son père était bonnetier.

Il fait ses études primaires à l'école des Tauxelles; par son seul travail, il obtient plus tard son baccalauréat et sa licence en droit et, en 1929, s'inscrit au Barreau de TROYES.

Avocat des petites gens, des mutilés du travail, des anciens combattants...

La cause agricole trouve en lui un défenseur au sein des Comités de défense paysanne.

La guerre vient : il est mobilisé comme lieutenant dans la 8me Armée sur le Rhin.

Après le désastre, il répond à l'appel du Général de GAULLE et s'inscrit au réseau de résistance « *Hector* ».

Arrêté le 9 octobre 1941, il est transféré à FRESNES et déporté au camp de SS. d'HINZERT.

Libéré le 15 août 1942, il reprend le combat, mais, le 11 novembre 1943, la Gestapo vient à nouveau l'arrêter. Il s'évade dans des conditions mémorables et se cache à PARIS où il devient bientôt chef du mouvement « CEUX DE LA LIBERATION ». A ce titre, il entre au Conseil National de la Résistance et participe aux combats de la Libération.

En août 1944, le Général de GAULLE lui confie le ministère des Colonies dans le Gouvernement provisoire.

Il fait partie de toutes les Assemblées jusqu'en 1958. Il en fut Vice-Président aux côtés du Président Herriot.

Il entre dans deux Gouvernements. Ministre des Anciens Combattants, il fait voter la loi du 31 décembre 1953 qui « indexe » toutes les pensions.

André MUTTER est un « EUROPEEN » convaincu. Jusqu'en 1958 : Membre du Conseil de l'Europe, Délégué à l'Assemblée Parlementaire Européenne, Président de Conseil Parlementaire du Mouvement Européen, Président de la Commission Commerciale Européenne.

Sur le plan social et familial, fils d'ouvriers et père de dix enfants, n'hésite pas à prendre des positions d'avant-garde.

Sur le plan politique, il a toujours, et parfois seul, défendu contre les communistes une doctrine libérale qui assure l'émancipation de l'homme dans le respect de sa personnalité.

Sur le plan économique, il a toujours suivi le sillage de son ami le Président Antoine PINAY dont on sait qu'il restaura les Finances de la France, en 1952, sous la IVme République, et en 1958, sous la Vme.

LES IMP PATON, TROYES